



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

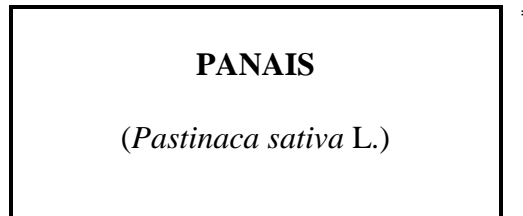


TG/218/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2004-03-31

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉ
GENÈVE



PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) :

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Pastinaca sativa L.</i>	Parsnip	Panais	Pastinake	Chirivía

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Durée des essais	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	13
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	13
8.2	Explications concernant certains caractères	13
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	19
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	20

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Pastinaca sativa* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

100 g ou 15 000 semences

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas d'observer certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.1 Type d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée dans la deuxième colonne du tableau des caractères par l'un des codes suivants :

- MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 200 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 60 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 60 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.1 Variétés allogames

L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations pour les variétés allogames figurant dans l'introduction générale.

4.2.2 Variétés hybrides simples et variétés autogames (lignées endogames)

Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés hybrides simples et des variétés autogames (lignées endogames), il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 200 plantes, sept plantes hors types sont tolérées.

4.2.3 Variétés hybrides

L'homogénéité des variétés hybrides doit être déterminée en fonction de la catégorie d'hybride et conformément aux recommandations pour les variétés hybrides figurant dans l'introduction générale. En cas de variétés hybrides simples, les critères d'homogénéité sont énoncés dans la section 4.2.2.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2. Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée, soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant une nouvelle semence, selon le cas, afin de s'assurer qu'elle présente les mêmes caractères que le matériel précédemment fourni.

4.3.3 En plus d'un examen de la variété hybride elle-même, la stabilité d'une variété hybride peut aussi être évaluée par l'examen de l'homogénéité et de la stabilité des lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction, et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Racine : longueur (caractère 15)
- b) Racine : largeur (caractère 16)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir la section 6.3

QN Caractère quantitatif – voir la section 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir la section 6.3

MG Mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir la section 3.3.1

MS Mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir la section 3.3.1

VG Évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir la section 3.3.1

VS Évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir la section 3.3.1

(a) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8, section 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8, section 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG	Foliage: attitude	Feuillage: port	Laub: Haltung	Follaje: porte		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	MS 2	1
	erect to semi erect	dressé à demi-dressé	aufrecht bis halbaufrecht	erecto a semierecto	Countess	2
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Gladiator	3
	semi erect to prostrate	demi-dressé à étalé	halbaufrecht bis liegend	semierecto a postrado	Guernsey	4
	prostrate	étalé	liegend	postrado		5
2. VG	Foliage: intensity of green color	Feuillage: intensité de la couleur verte	Laub: Intensität der Grünfärbung	Follaje: intensidad del color verde		
QN	light	claire	hell	claro	Avonresister	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Alba, Guernsey	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Andover	7
3. VG	Foliage: glossiness	Feuillage: brillance	Laub: Glanz	Follaje: brillo		
QN	weak	faible	gering	débil	Avonresister	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Polar	5
	strong	forte	stark	fuerte	Imperial Crown	7
4. VG/ MS (+)	Foliage: width of basal leaves at crown	Feuillage: largeur des feuilles basales de la partie supérieure	Laub: Breite der basalen Blätter an der Krone	Follaje: anchura de las hojas basales de la corona		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Alba	3
	medium	moyenne	mittel	media	New White Skin	5
	broad	large	breit	ancha	Tender and True	7
5. VG	Foliage: blistering	Feuillage: cloûtre	Laub: Blasigkeit	Follaje: abullonado		
QN	weak	faible	gering	débil	Imperial Crown	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Avonresister	5
	strong	forte	stark	fuerte	Paragon	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
6.	VG/	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
(*)	MS						
(+)							
QN	(a)	short	courte	kurz	corta	Alba	3
		medium	moyenne	mittel	media	New White Skin	5
		long	longue	lang	larga	Tenor	7
7.	VG/	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
(*)	MS						
(+)							
QN	(a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Arrow	3
		medium	moyenne	mittel	media	New White Skin	5
		broad	large	breit	ancha	Tenor	7
8.	MS	Leaf: distance from widest point to tip	Feuille: distance du point le plus large au sommet	Blatt: Abstand von breitester Stelle bis zur Spitze	Hoja: distancia del punto mas ancho al extremo		
(+)							
QN	(a)	short	petite	klein	pequeña	Alba	3
		medium	moyenne	mittel	media	Avonresister	5
		long	grande	groß	grande	Tenor	7
9.	VG	Leaf: division	Feuille: division	Blatt: Fiederung	Hoja: división		
(+)							
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Andover	3
		medium	moyenne	mittel	media	Lancer	5
		strong	forte	stark	fuerte	Tender and True	7
10.	VG	Leaflet: division	Foliolo: division	Blattfieder: Fiederung	Folíolo: división		
(+)							
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Countess	3
		medium	moyenne	mittel	media	White King	5
		strong	forte	stark	fuerte	Paragon	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11.	VG	Leaflet: dentation of margin	Foliolo: dentelure du bord	Blattfieder: Zähnung des Randes	Folíolo: dentado del borde	
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Avonresister 3
		medium	moyenne	mittel	medio	Javelin 5
		strong	forte	stark	fuerte	Countess 7
12.	VG/ MS (+)	Leaflet: size	Foliolo: taille	Blattfieder: Größe	Folíolo: tamaño	
QN	(a)	small	petite	klein	pequeño	Arrow 3
		medium	moyenne	mittel	medio	Panache 5
		large	grande	groß	grande	Tenor 7
13.	VG	Petiole: intensity of anthocyanin coloration	Pétiolo: intensité de la pigmentation anthocyanique	Blattstiel: Stärke der Anthocyanfärbung	Pecíolo: intensidad de la pigmentación antocianica	
QN		weak	faible	gering	débil	Tender and True 3
		medium	moyenne	mittel	media	White Gem 5
		strong	forte	stark	fuerte	MS2 7
14.	VG/ MS (* (+)	Petiole: length	Pétiolo: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud	
QN		short	court	kurz	corto	Excalibur 3
		medium	moyen	mittel	medio	New White Skin 5
		long	long	lang	largo	Countess 7
15.	VG/ MS (* (+)	Root: length	Racine: longueur	Rübe: Länge	Raíz: longitud	
QN		short	courte	kurz	corta	Alba 3
		medium	moyenne	mittel	media	White Gem 5
		long	longue	lang	larga	Paragon 7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	VG/ MS	Root: width	Racine: largeur	Rübe: Breite	Raíz: anchura	
(*)						
(+)						
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Arrow	3
	medium	moyenne	mittel	media	Tender and True	5
	broad	large	breit	ancha	White King	7
17.	MS	Root: distance from widest point to crown	Racine: distance du point le plus large à la partie supérieure	Rübe: Abstand von breitester Stelle bis zur Krone	Raíz: distancia del punto mas ancho a la corona	
(*)						
(+)						
QN	short	courte	kurz	corta	Andover	3
	medium	moyenne	mittel	media	Tender and True	5
	long	longue	lang	larga	Avonresister, White King	7
18.	VG	Root: shape	Racine: forme	Rübe: Form	Raíz: forma	
(*)						
(+)						
PQ	narrow obtriangular	obtriangulaire étroite	schmal verkehrt dreieckig	obtriangular estrecha	Arrow	1
	obtriangular	obtriangulaire	verkehrt dreieckig	obtriangular	Guernsey	2
	broad obtriangular	obtriangulaire large	breit verkehrt dreieckig	obtriangular ancha	Tender and True	3
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Avonresister	4
19.	VG	Root: depth of crown depression	Racine: profondeur de la dépression de la partie supérieure	Rübe: Tiefe der Einsenkung der Krone	Raíz: profundidad de la depresión de la corona	
(*)						
(+)						
QN	shallow	peu profonde	flach	poco profunda	Polar	3
	medium	moyenne	mittel	media	New White Skin	5
	deep	profonde	tief	profunda	Avonresister, White King	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	VG	Root: width of crown depression	Racine: largeur de la dépression de la partie supérieure	Rübe: Breite der Einsenkung der Krone	Raíz: anchura de la depresión de la corona	
(+)						
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Alba	3
	medium	moyenne	mittel	media	Andover	5
	broad	large	breit	ancha	White Gem, Tenor	7
21.	VG	Root: external color	Racine: couleur externe	Rübe: Außenfarbe	Raíz: color externo	
PQ	white	blanche	weiß	blanco	New White Skin	1
	whitish cream	crème blanchâtre	weißlich cremefarben	crema blanquecino	Gladiator	2
	cream	crème	cremefarben	crema	Avonresister	3
22.	VG	Root: surface	Racine: surface	Rübe: Oberfläche	Raíz: superficie	
QN	very smooth	très lisse	sehr glatt	muy lisa	Javelin	1
	smooth	lisse	glatt	lisa	Gladiator	3
	medium	moyenne	mittel	media	White King	5
	rough	rugueuse	rauh	rugosa	Avonresister	7
	very rough	très rugueuse	sehr rauh	muy rugosa	Exhibition Long	9
23.	VG	Root: core width	Racine: largeur du cœur	Rübe: Breite der Mittelzone	Raíz: anchura del corazón	
(+)						
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Arrow	3
	medium	moyen	mittel	medio	New White Skin	5
	broad	large	breit	ancho	White King	7
24.	VG	Root: internal color	Racine: couleur interne	Rübe: Innenfarbe	Raíz: color interno	
PQ	white	blanche	weiß	blanco	New White Skin	1
	whitish cream	crème blanchâtre	weißlich cremefarben	crema blanquecino	Gladiator	2
	cream	crème	cremefarben	crema	Avonresister	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes ci-après a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-dessous :

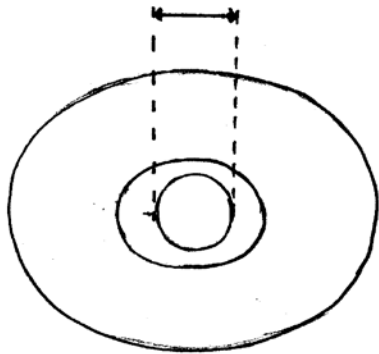
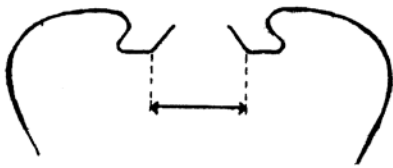
- (a) Toutes les observations sur la feuille et la foliole doivent être effectuées sur des plantes entièrement développées avant l'époque de maturité de récolte.

8.2 *Explications concernant certains caractères*

Ad. 4 : Feuillage : largeur des feuilles basales de la partie supérieure

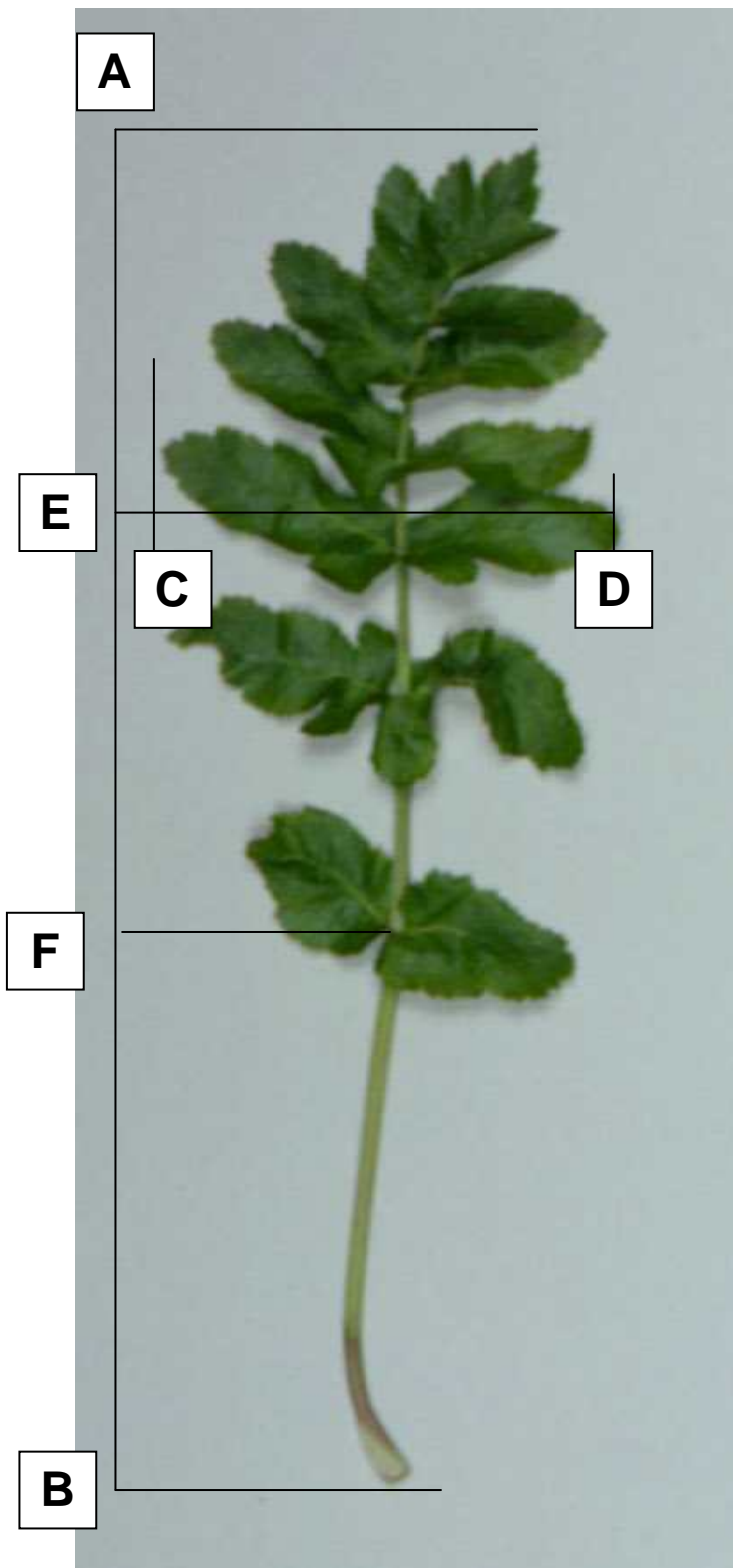
L'évaluation est plus facile quand les racines ont été récoltées.

Coupe latérale (section longitudinale)



Coupe horizontale (en regardant en bas sur la partie supérieure)

Ads. 6, 7, 8 : Feuille : longueur (6), largeur (7), distance du point le plus large au sommet (8)
Ad. 14 : Pétiole : longueur

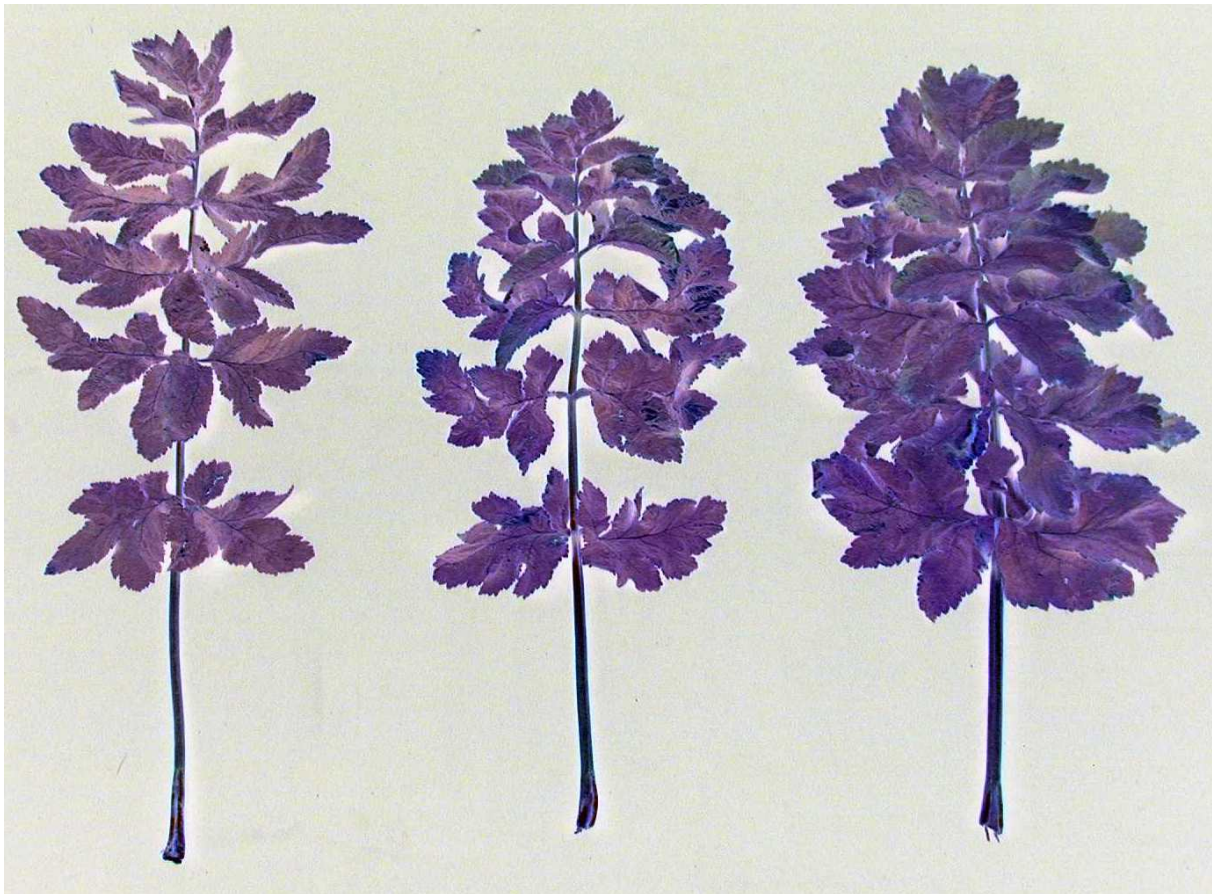


- 6. Longueur de la feuille (A-B)
- 7. Feuille : largeur (C-D)
- 8. Feuille : distance du point le plus large au sommet (A-E)
- 14. Pétiole : longueur (B-F)

Ad. 9 : Feuille : division

On entend par division de la feuille la quantité de tissu présente sur la feuille par rapport à la taille de cette feuille.

Le nombre de folioles, leur degré de chevauchement et leur degré de subdivision (notamment lorsque du tissu pousse vers le haut depuis la partie plane de la feuille) contribuent à l'expression de la division de la feuille.



3
faible

5
moyenne

7
forte

Ad. 10 : Foliolle : division

L'évaluation doit être réalisée sur la deuxième foliole sur un côté de la nervure principale pour chaque feuille observée.



3
faible



4
faible à
moyenne



5
moyenne



6
moyenne à forte



7
forte

Ad. 12 : Foliolle : taille

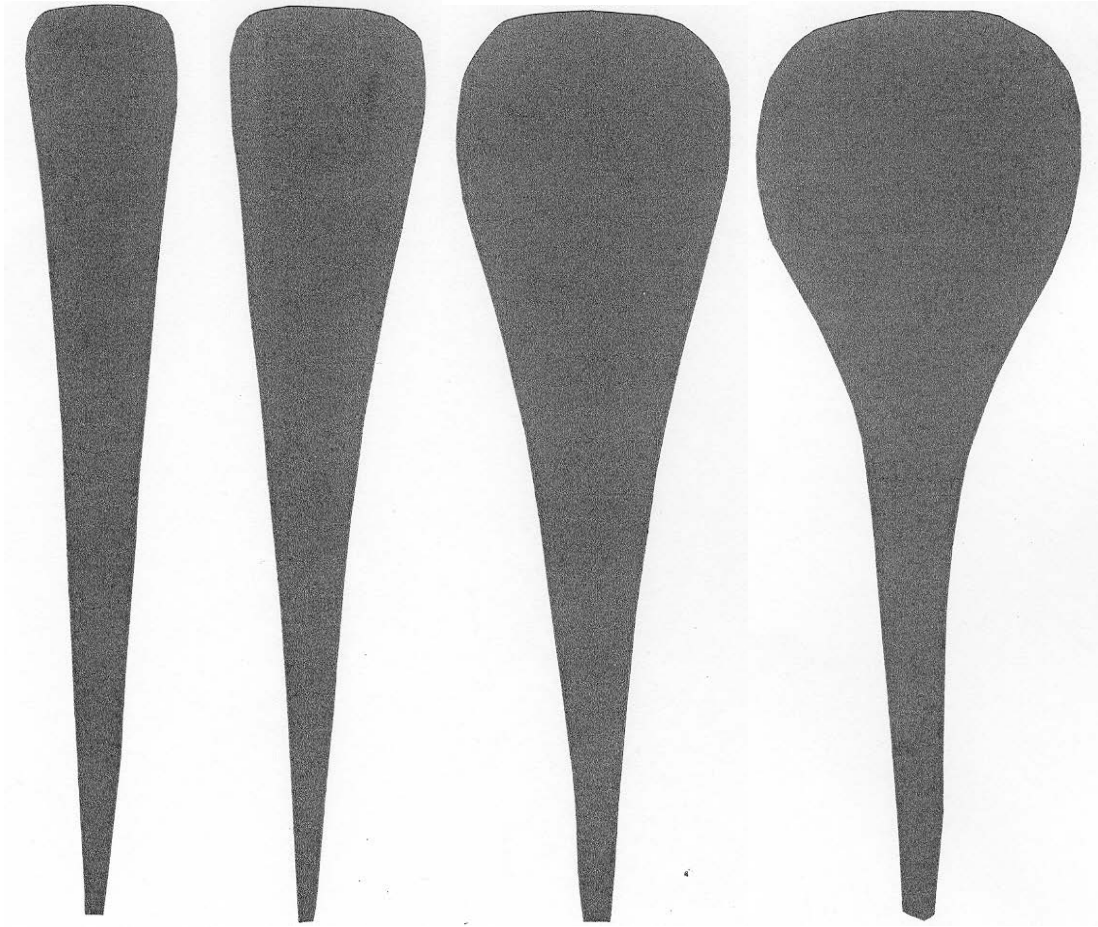
L'évaluation doit être réalisée sur la deuxième foliole sur un côté de la nervure principale pour chaque feuille observée.

Ads. 15, 16, 17, 19, 20, 23 : Caractères de la racine



- 15. Racine : longueur (A-D)
- 16. Racine : largeur (C-I)
- 17: Racine : distance depuis le point le plus large à la partie supérieure (A-C)
- 19: Racine : profondeur de la dépression de la partie supérieure (A-B)
- 20: Racine : largeur de la dépression de la partie supérieure (E-F)
- 23: Racine : largeur du cœur (G-H)

Ad. 18 : Racine : forme



1
obtriangulaire
étroite

2
obtriangulaire

3
obtriangulaire large

4
obovale

9. Bibliographie

Rubatzky, V.E., Quiros, C.F., Simon, P.W. 1999: “Carrots and Related Vegetable *Umbelliferae*.” Crop Production science in horticulture series 10. CAB International, Wallingford, UK. ISBN 0 85199 129 7

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
Si la demande de certificat d'obtention végétale porte sur une variété hybride et que l'examen requiert la remise des lignées parentales, le présent questionnaire doit être rempli pour chacune des lignées parentales en plus de la variété hybride.		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom latin	<input type="text" value="Pastinaca sativa L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Panais"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une:

4.1.1 Hybridation

- a) d'une hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) d'une hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) d'une hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés à reproduction sexuée

- a) Autogamie []
- b) Allogamie []
 - i) population []
 - ii) variété synthétique []
- c) Hybride []
- d) Autre []
(préciser)

4.2.2 Autre []
(préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Feuille : longueur (6)		
courte	Alba	3[]
moyenne	New White Skin	5[]
longue	Tenor	7[]
5.2 Pétiole : intensité de la pigmentation anthocyanique (13)		
faible	Tender and True	3[]
moyenne	White Gem	5[]
forte	MS2	7[]
5.3 Racine : longueur (15)		
courte	Alba	3[]
moyenne	White Gem	5[]
longue	Paragon	7[]
5.4 Racine : largeur (16)		
étroite	Arrow	3[]
moyenne	Tender and True	5[]
large	White King	7[]
5.5 Racine : forme (18)		
obtriangulaire étroite	Arrow	1[]
obtriangulaire	Guernsey	2[]
obtriangulaire large	Tender and True	3[]
obovale	Avonresister	4[]

Caractères	Exemples de variétés	Note	
5.6 Racine : couleur externe (21)			
blanche	New White Skin	1[]	
crème blanchâtre	Gladiator	2[]	
crème	Avonresister	3[]	
5.7 Racine : surface (22)			
très lisse	Javelin	1[]	
lisse	Gladiator	3[]	
moyenne	White King	5[]	
rugueuse	Avonresister	7[]	
très rugueuse	Exhibition Long	9[]	
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Racine : couleur externe</i>	<i>crème blanchâtre</i>	<i>crème</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété</p> <p>7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner

9.1 L'expression d'un ou de plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateurs de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme) | Oui [] | Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]